

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01258

Numéro SIREN : 827 823 154

Nom ou dénomination : 45 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/040659

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	8 570	282	8 288	6 948
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	459		459	378
Prêts	120 993		120 993	
Autres immobilisations financières	571		571	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	130 594	282	130 312	7 327
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres créances	325 047		325 047	452 054
Divers				
Disponibilités	899 432		899 432	718 883
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 224 479		1 224 479	1 170 936
TOTAL GENERAL	1 355 073	282	1 354 791	1 178 263

Certifiés conformes



Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Réserve légale	100	100
Autres réserves	1 170 917	1 158 631
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	18 786	12 286
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 190 803	1 172 017
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	153 041	6 246
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 973	
Dettes fiscales et sociales	6 973	
TOTAL DETTES	163 988	6 246
TOTAL GENERAL	1 354 791	1 178 263
(1) Dont à moins d'un an (a)	163 988	6 246
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 45 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 354 791 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 786 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/04/2023 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	6 948	1 622		8 570
Immobilisations corporelles	378	121 670	25	122 024
Immobilisations financières				
Total	7 327	123 293	25	130 594
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		282		282
Immobilisations financières				
Total		282		282
ACTIF NET				130 312

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 446 611 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	120 993		120 993
Autres	571		571
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	325 047	325 047	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	446 611	325 047	121 564
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus	571
Associés - intérêts courus	4 494
Divers - produits à recevoir	10 756
Total	15 822

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 163 988 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 973	3 973		
Dettes fiscales et sociales	6 973	6 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	153 041	153 041		
Produits constatés d'avance				
Total	163 988	163 988		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 972			

45 INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
40 B route du Pont de Chêne
69340 FRANCHEVILLE

827 823 154 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

« DEUXIEME RESOLUTION »

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 18.785,74 euros de la manière suivante: ^{+ dès le 31 décembre 2022}

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 18.785,74 euros.

Affectation

- Dotation au compte « autres réserves » : 18.785,74 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.190.803,02 euros et le montant des réserves à 1.189.803,02 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité. »

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Sébastien GUILBAUD

